Jean Michel est T3 (soit 6,8 pts d'AGS et 6,8 d'A1D donc 13,6 pts d'anciennetés), en poste à St Denis, il a 2 enfants de moins de 18 ans (soit 1,5 pts), son conjoint travaille sur St Paul (soit 6 pts)

Rang	Voeu	Barème pour chaque vœu
vœu 1	Adj Mat - Vœu établissement : école Mat Tartempion - St Paul	21,1 (ou 23,6 ou 25,6) = 13,6 d'anciennetés + 6 RC + 1,5 Enfants (+ 2 pts si même vœu que l'an dernier et 4 pts si l'année d'avant aussi)
vœu 2	Adj Mat - Secteur St Paul les Hts - St Paul	21,1 = 13,6 anciennetés + 6 RC + 1,5 Enfants21,1 = 13,6 anciennetés + 6 RC + 1,5 Enfants
vœu 3	Adj élé - Vœu établissement : ecole élé "La confiance" - St Paul	21,1 = 13,6 anciennetés + 6 RC + 1,5 Enfants
vœu 4	Adj mat - Vœu Commune - St Paul	21,1 = 13,6 anciennetés + 6 RC + 1,5 Enfants
vœu 5	TRS - Vœu Commune - St Paul	21,1 = 13,6 anciennetés + 6 RC + 1,5 Enfants
vœu 6	Adj Mat - Vœu Regroupement de communes Ouest	13,6 d'anciennetés
vœu 7	Adj Mat - Vœu établissement : école Mat "La bienveillan <mark>ce" - St Paul</mark>	13,6 d'anciennetés
vœu 8	Adj Ele - Vœu établissement : école Ele "La bienveillance" - St Paul	13,6 d'anciennetés
vœu 9		

La bonification pour Rapprochement de conjoint et les enfants ne concerne que les vœux 1 à 5. Le vœu 6 est un vœu Regroupement de Commune, il y a donc interruption dans les vœux à bonification. Les points ne sont pas donnés pour les vœux suivants. D'autre part, les point de renouvellement du voeu 1 sont attribués car il s'agit d'un voeu précis (Voeu école ou voeu établissement).

Jean Michel est T3 (soit 6,8 pts d'AGS et 6,8 d'A1D donc 13,6 pts d'anciennetés), en poste à St Denis, il a 2 enfants de moins de 18 ans (soit 1,5 pts), son conjoint travaille sur St Paul (soit 6 pts)

Rang	Voeu	Barème pour chaque vœu
vœu 1	Adj Mat - Secteur St Paul les Bas - St Paul	21,1 = 13,6 anciennetés + 6 RC + 1,5 Enfants
vœu 2	Adj Mat - Secteur St Paul les Hts - St Paul	21,1 = 13,6 anciennetés + 6 RC + 1,5 Enfants
vœu 3	Adj élé - Vœu établissement : ecole élé "La confiance" - St Paul	21,1 = 13,6 anciennetés + 6 RC + 1,5 Enfants
vœu 4	Adj mat - Vœu Commune - St Paul	21,1 = 13,6 anciennetés + 6 RC + 1,5 Enfants
vœu 5	TRS - Vœu Commune - St Paul	21,1 = 13,6 anciennetés + 6 RC + 1,5 Enfants
vœu 6	Adj Mat - Vœu Regroupement de communes Ouest	13,6 d'anciennetés
vœu 7	Adj Ma <mark>t - Vœu éta</mark> blissement : école Mat "La bienveillance" - St Paul	13,6 d'anciennetés
vœu 8	Adj Ele - Vœu établissement : école Ele "La bienveillance" - St Paul	13,6 d'anciennetés
vœu 9		

La bonification pour Rapprochement de conjoint et les enfants ne concerne que les vœux 1 à 5. Le vœu 6 est un vœu Regroupement de Commune, il y a donc interruption dans les vœux à bonification. Les points ne sont pas donnés pour les vœux suivants. D'autre part, les point de renouvellement du voeu 1 ne sont pas attribués car il s'agit d'un voeu secteur et non d'un voeu précis (Voeu école ou voeu établissement).

Jean Michel est T3 (soit 6,8 pts d'AGS et 6,8 d'A1D donc 13,6 pts d'anciennetés), en poste à St Denis, il a 2 enfants de moins de 18 ans (soit 1,5 pts), son conjoint travaille sur St Paul (soit 6 pts)

Rang	Voeu	Barème pour chaque vœu
vœu 1	Adj Mat - Vœu établissement : école Mat Tartempion - St Leu	13,6 d'ancienneté (ou 15,6 si même vœu 1 que l'année précédente ou encore 17,6 si même vœu que l'année d'avant encore)
vœu 2	Adj Mat - Secteur St Paul les Hts - St Paul	13,6 d'anciennetés
vœu 3	Adj élé <mark>- Vœu</mark> établissement : ecole élé "La confiance" - St Paul	13,6 d'anciennetés
vœu 4	Adj m <mark>at - Vœu</mark> Commune - St Paul	13,6 d'anciennetés
vœu 5	TRS - Vœu Commune - St Paul	13,6 d'anciennetés
vœu 6	Adj Mat - Vœu Regroupement de communes Ouest	13,6 d'anciennetés
vœu 7	Adj Mat - Vœu établissement : école Mat "La bienveillance" - St Paul	13,6 d'anciennetés
vœu 8	Adj Ele - Vœu établissement : école Ele "La bienveillance" - St Paul	13,6 d'anciennetés
vœu 9		

La bonification pour Rapprochement de conjoint et pour les enfants ne compte pas car le vœu 1 n'est pas sur la commune dans laquelle travaille le conjoint. **Donc il perd le bénéfice de ses points RC**.

Jean Michel est T3 (soit 6,8 pts d'AGS et 6,8 d'A1D donc 13,6 pts d'anciennetés), en poste à St Paul à TD, il a 2 enfants de moins de 18 ans (soit 1,5 pts), son conjoint travaille sur St Paul (6 pts)

Rang	Voeu	Barème pour chaque vœu
vœu 1	Adj Mat - Vœu établissement : école Mat Tartempion - St Paul	13,6 d'ancienneté (ou 15,6 si même vœu 1 que l'année précédente ou encore 17,6 si même vœu que l'année
vœu 2	Adj M <mark>at - Secteu</mark> r St Paul les Hts - St Paul	13,6 d'anciennetés
vœu 3	Adj élé - Vœu établissement : ecole élé "La confiance" - St Paul	13,6 d'anciennetés
vœu 4	Adj mat - Vœu Commune - St Paul	13,6 d'anciennetés
vœu 5	TRS - Vœu Commune - St Paul	13,6 d'anciennetés
vœu 6	Adj M <mark>at - Vœu Re</mark> groupement de communes Ouest	13,6 d'anciennetés
vœu 7	Adj Mat - Vœu établissement : école Mat "La bienveillance" - St Paul	13,6 d'anciennetés
vœu 8	Adj Ele - Vœu établissement : école Ele "La bienveillance" - St Paul	13,6 d'anciennetés
vœu 9	/	

Le collègue <u>étant déjà dans la commune dans laquelle son conjoint travaille</u>, il ne bénéficie ni des points de Rapprochement de conjoint, ni des points pour enfants. Il aurait pu en bénéficier s'il avait été à Titre provisoire ou dans une autre commune.